



Bulletin

Surveillance épidémiologique

Date de publication : 13 mai 2026

ÉDITION CORSE

Semaine 19-2026

Points clés de la semaine

Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique (page 2)

L'exposition aux pollens est à un niveau élevé dans une zone allant du centre Corse jusqu'au sud de Bastia et à un niveau modéré dans le reste de l'île.

L'activité pour allergie chez SOS Médecins augmentait de nouveau la semaine dernière, mais restait toujours habituelle pour la saison.

Dengue, chikungunya et Zika (page 4)

La surveillance renforcée en France hexagonale a débuté le 1^{er} mai.

En Corse, aucun cas importé de dengue, chikungunya ou Zika n'a été confirmé.



Mortalité

Pas de surmortalité observée.

Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique

En Corse, l'indice pollens, mis en place par Atmo France et les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, est à un niveau élevé dans une zone allant du centre Corse jusqu'au sud de Bastia, principalement en lien avec les pollens de graminées, et à un niveau modéré dans le reste de l'île.

L'activité de l'association SOS Médecins relative aux allergies augmentait de nouveau en S19, mais restait toujours dans des niveaux habituels pour la saison (tableau 2, figure 1).

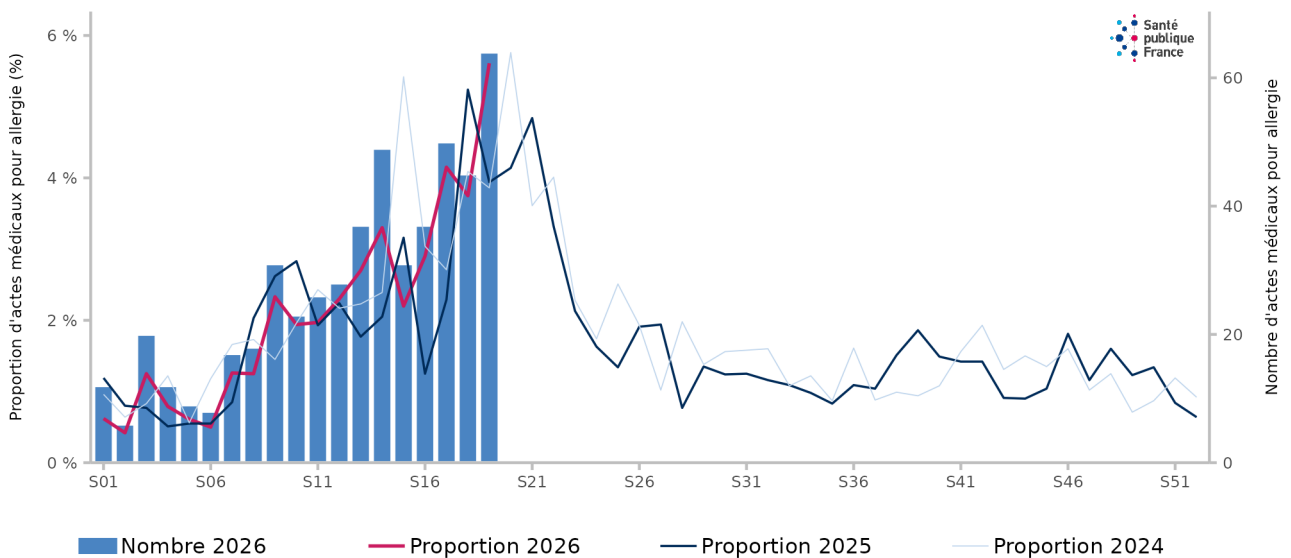
Plus d'informations : [site Internet d'AtmoFrance](#)
[site Cartopollen](#)

Tableau 2 – Indicateurs de surveillance syndromique de l'allergie en Corse (point au 12/05/2026)

ASSOCIATIONS SOS MÉDECINS	S17	S18	S19	Variation (S/S-1)
Nombre d'actes médicaux SOS Médecins pour allergie	50	45	64	+42 %
Proportion d'actes médicaux SOS Médecins pour allergie (%)	4,2	3,8	5,6	+1,8 pt

Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France.

Figure 1 – Nombre et proportion d'actes médicaux SOS Médecins pour allergie en Corse par rapport aux 2 années précédentes (point au 12/05/2026)







Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France.

Prévention

Retrouvez sur le site du ministère chargé de la santé les conseils de prévention adaptés.

Recommandations pendant une période pollinique

Pour les personnes se sachant allergiques :

À LA MAISON	À L'EXTÉRIEUR
 <ul style="list-style-type: none">• Rincez vos cheveux le soir	 <ul style="list-style-type: none">• Éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens : tonte du gazon, entretien du jardin, activités sportives, etc. En cas de nécessité, privilégiez la fin de journée et le port de lunettes de protection et d'un masque
 <ul style="list-style-type: none">• Aérez au moins 10 mn par jour, de préférence avant le lever et après le coucher du soleil	 <ul style="list-style-type: none">• Évitez de faire sécher le linge à l'extérieur
 <ul style="list-style-type: none">• Évitez d'aggraver vos symptômes en ajoutant des facteurs irritants ou allergisants (tabac, produits d'entretien ou de bricolage, parfums d'intérieur, encens, bougies, etc.)	 <ul style="list-style-type: none">• En cas de déplacement en voiture, gardez les vitres fermées

Pour les personnes ne se sachant pas allergiques :

Si vous présentez de façon gêne répétitive et saisonnière un ou plusieurs des symptômes suivants : crises d'éternuement, nez qui gratte, parfois bouché ou qui coule clair, yeux rouges, qui démangent ou qui larmoient, éventuellement une respiration sifflante ou une toux, vous souffrez peut-être d'une allergie aux pollens.

– L'allergie peut bénéficier de mesures de prévention et de soins. Pour cela **demandez conseil à votre pharmacien ou consultez votre médecin.**

Source : ministère en charge de la santé

Méthodologie

L'indice pollens, mis en place par Atmo France et les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, indique les seuils de concentration dans l'air de 6 taxons (l'ambrosie, l'aulne, l'armoise, le bouleau, les graminées et l'olivier) et prend en compte le caractère allergisant des différents pollens. Cet indice couvre l'ensemble du territoire hexagonal.

Les données sanitaires proviennent de l'association SOS Médecins d'Ajaccio (actes médicaux pour allergie).

Dengue, chikungunya, Zika

Surveillance des cas importés

Synthèse au 12/05/2026

Depuis le 1^{er} mai 2026, aucun cas* importé de dengue, chikungunya ou Zika n'a été confirmé en Corse (tableau 1).

En France hexagonale, 30 cas importés de dengue (+ 19 cas), 5 cas de chikungunya (+ 5 cas) et aucun cas de Zika ont été diagnostiqués.

Situation au niveau national : données de surveillance 2026

Tableau 1 – Cas* importés (confirmés et probables) de dengue, de chikungunya et du virus Zika en Corse, saison 2026 (point au 12/05/2026)

Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	4	0	0
Bourgogne-Franche-Comté	0	1	0
Bretagne	0	0	0
Centre-Val de Loire	1	0	0
Corse	0	0	0
<i>Corse-du-Sud</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Haute-Corse</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Grand Est	0	0	0
Hauts-de-France	1	0	0
Ile-de-France	3	1	0
Normandie	1	0	0
Nouvelle-Aquitaine	3	0	0
Occitanie	7	0	0
Paca	5	3	0
Pays de la Loire	5	0	0

* Cas ayant été virémiques pendant la période de surveillance renforcée (1^{er} mai – 30 novembre).
Source : Voozarbo, Santé publique France.

Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika



Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



Portez des vêtements amples et couvrants



Appliquez des répulsifs cutanés

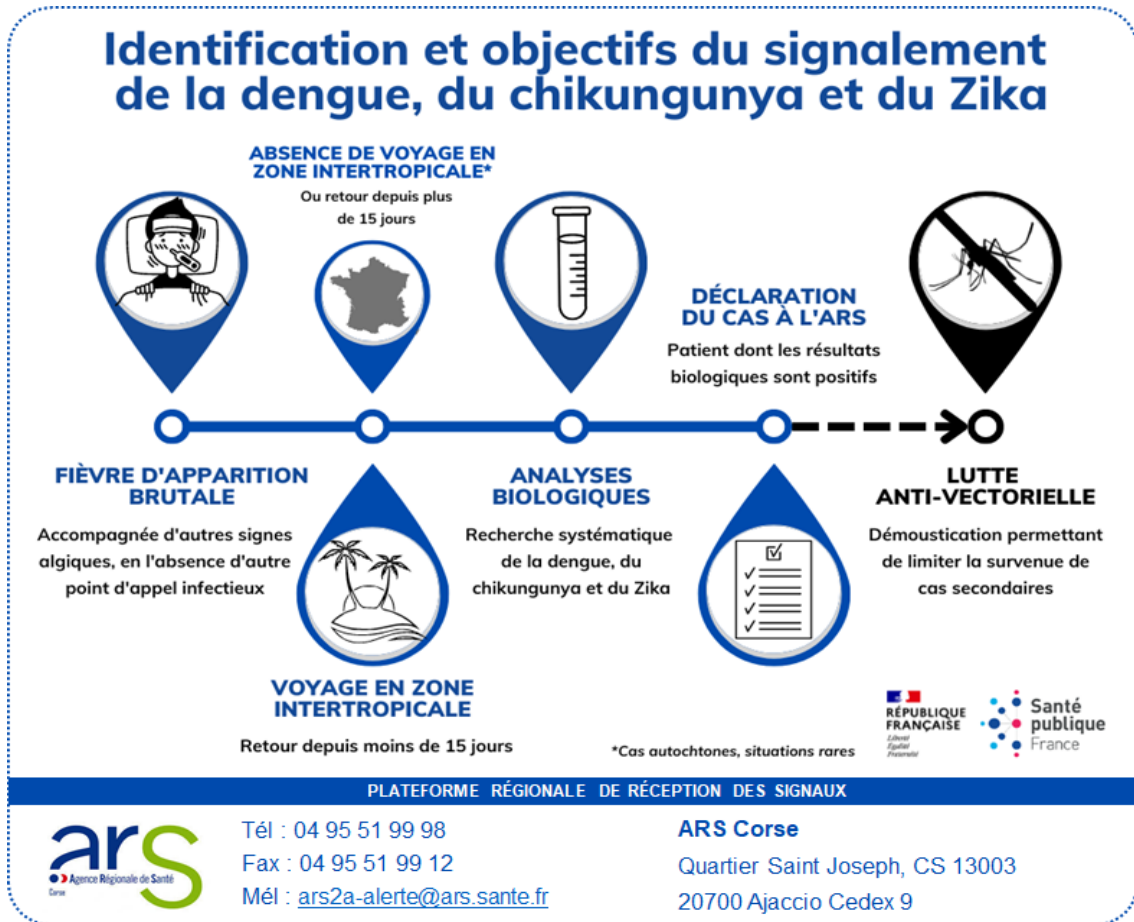


Utilisez des ventilateurs



Limitez vos déplacements

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...



Dispositif de surveillance renforcée – du 1^{er} mai au 30 novembre

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par *Aedes albopictus* (moustique tigre), présent sur le territoire hexagonal et actif entre les mois de mai et de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démosquation sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas pour limiter le risque de transmission. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Pour en savoir plus :

- Surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika – dossiers thématiques de Santé publique France
- Surveillance dans la région – dossier thématique de l'ARS Corse
- Les moustiques : espèces nuisibles – dossier thématique de l'ARS Corse

Actualités

• Encéphalites à tiques (TBE) en France. Bilan des cas signalés en 2025.

En 2025, l'augmentation du nombre de cas signalés s'est poursuivie avec une augmentation de 53 % par rapport à 2024 (qui avait déjà vu un quasi doublement des cas). Le signalement obligatoire de la TBE étant en vigueur depuis 2021, les tendances épidémiologiques de ces infections doivent être interprétées avec prudence.

L'augmentation observée pourrait s'expliquer par deux facteurs principaux : une augmentation réelle de l'incidence, et une montée en puissance de la surveillance, incluant une meilleure connaissance de la maladie associée à une recherche plus systématique du diagnostic et une appropriation du signalement.

Un cas humain a été identifié avec une probable contamination en Lozère, département qui n'avait encore jamais enregistré de cas mais qui se trouve en bordure de la zone connue de circulation du virus. La surveillance doit se poursuivre pour étudier l'évolution des tendances saisonnières et géographiques des infections, et adapter le cas échéant les recommandations vaccinales nationales.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

• Virus West Nile en France hexagonale. Bilan 2025.

En 2025, pendant la période de surveillance renforcée (du 1er mai au 30 novembre) 62 cas humains autochtones d'infection par le virus West Nile ont été identifiés dans six régions de France hexagonale, dont trois historiquement affectées par le virus West Nile (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) et trois atteintes pour la première fois (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Normandie).

La détection de cas humains ou équins chaque année depuis 2017 confirme l'extension du virus West Nile en France hexagonale.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

• Chikungunya, dengue et Zika en France hexagonale. Bilan 2025.

En 2025, pendant la période de surveillance renforcée (du 1er mai au 30 novembre) ont été identifiés en France hexagonale :

- 809 cas autochtones de chikungunya, dont 790 cas répartis dans 79 épisodes de transmission (1 à 144 cas par épisode) et 19 cas isolés dont le lieu de contamination n'a pu être déterminé. Les dates de début des signes étaient comprises entre le 27 mai et le 13 novembre.
- 30 cas autochtones de dengue, dont 29 répartis en 11 épisodes de transmission (1 à 10 cas par épisode) et 1 cas isolé dont le lieu de contamination n'a pu être identifié. Leurs dates de début des signes étaient comprises entre le 25 juin et le 14 septembre.

Les épisodes de transmission autochtone ont eu lieu dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Île-de-France, déjà affectées les années précédentes et, pour la première fois, en Nouvelle-Aquitaine, Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté.

Le nombre important de cas de chikungunya constatés en 2025, ainsi que leur survenue précoce dans la saison, s'expliquent par l'épidémie survenue dans l'océan Indien, en particulier à La Réunion. Cette épidémie a été causée par une souche virale particulièrement adaptée au moustique *Aedes albopictus*.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Partenaires

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous ses partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à la surveillance épidémiologique :

les établissements de santé, notamment les services des urgences participant au réseau OSCOUR®, l'association SOS Médecins d'Ajaccio, les médecins participant au Réseau Sentinelles, les services de réanimation sentinelles, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le CNR des arbovirus (IRBA - Marseille), le CNR des infections respiratoires dont la grippe et le SARS-CoV-2 (Lyon), l'équipe EA7310 (antenne Corse du Réseau Sentinelles) de l'université de Corse, Météo-France, l'Insee, le CépiDc de l'Inserm, le GRADeS Paca, l'ensemble des professionnels de santé, ainsi que les équipes de Santé publique France (direction des régions, des maladies infectieuses et la direction appui, traitement et analyse de donnée).



Le point focal régional (PFR)

Alerter, signaler, déclarer

tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental
maladies à déclaration obligatoire, épidémie
24h/24 - 7j/7

Tél 04 95 51 99 88

Fax 04 95 51 99 12

Courriel ars2a-alerte@ars.sante.fr

Sentinelles

Inserm

SANTÉ
SORBONNE
UNIVERSITÉ

Santé
publique
France

Participer à la surveillance et à la recherche en soins primaires

Le réseau Sentinelles est un **réseau de recherche et de veille en soins primaires** (médecine générale et pédiatrie) en France hexagonale. En partenariat avec Santé publique France, ce réseau **collecte, analyse et diffuse des données épidémiologiques** fournies par des **médecins Sentinelles volontaires** : plus de 1 100 médecins généralistes et une centaine de pédiatres.

Les médecins Sentinelles peuvent contribuer à diverses activités : une **surveillance continue via la déclaration hebdomadaire des cas** en consultation pour 9 indicateurs de santé, une **surveillance virologique des infections respiratoires aiguës** (pour identifier et caractériser les virus circulant sur le territoire) et des **oreillons**, ainsi que des **études épidémiologiques** ponctuelles.

Actuellement une dizaine de médecins généralistes et un pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

Rejoignez les médecins Sentinelles en Corse et venez renforcer la représentativité de votre région !



Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir plus d'information, remplissez le formulaire sur le site du réseau (QR code), ou contactez l'animatrice de votre région.



Shirley MASSE

04 20 20 22 19 / 06 64 84 66 62

masse_s@univ-corse.fr

rs-animateurs@jplsp.upmc.fr

Équipe de rédaction

Clémentine CALBA, Joël DENIAU, Florian FRANKE, Guillaume HEUZE, Yasemin INAC, Jean-Luc LASALLE, Qiterie MANO, Isabelle MERTENS-RONDELART, Dr Laurence PASCAL, Lauriane RAMALLI

Rédactrice en chef : Dr Céline CASERIO-SCHÖNEMANN

Pour nous citer : Bulletin épidémiologique hebdomadaire. Édition Corse. 13 mai 2026. Saint-Maurice : Santé publique France, 7 pages, 2026.

Directrice de publication : Dr Caroline SEMAILLE

Date de publication : 13 mai 2026

Contact : presse@santepubliquefrance.fr